



Forge du XIX^{ème} siècle

MAIRIE DE MONTASTRUC DE SALIES

20, Route de Saint Roch 31160 Montastruc de Salies

Tél : 05.61.97.55.42

e-mail : mairie.montastruc-de-salies@wanadoo.fr

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 17 NOVEMBRE 2021

Etaient présents : M. LACARRERE, Mmes DARMANI (procuration), MONTEGUT, MM. BOUE, CALVET, ESQUERRE, Mme ESTRADE.

Etaient excusés : M. BUFFALAN, Mme ARTIGUES (procuration Mme DARMANI), Mmes DUCHEIN, MAYLIN.

Secrétaire de séance : Guylaine DARMANI.

La séance est ouverte à 19 h 10.

1° - Aménagement de la forêt communale

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée la décision prise lors de la séance du 3 mars 2021 par laquelle le conseil municipal avait décidé de ne pas donner suite au projet d'aménagement de la forêt communale pour la période 2020-2039. Une mauvaise interprétation de ce projet avait conduit à cette décision. L'ONF a précisé que les programmes d'actions (coupes) de ce plan n'étaient que des prévisions. Leur éventuelle réalisation serait soumise à l'avis du conseil municipal au fur et à mesure. Monsieur le Maire propose d'annuler la délibération du 03/03/2021 et d'approuver le projet d'aménagement forestier pour une durée de 20 ans, de 2020 à 2039.

Proposition adoptée à l'unanimité des membres présents.

2° - Exécution du Budget

Monsieur le Maire propose à l'assemblée de l'autoriser, dans l'attente du vote du Budget 2022, à engager, liquider et mandater des dépenses de fonctionnement dans la limite des crédits ouverts au budget 2021, ainsi que des dépenses d'investissement dans la limite du quart des crédits votés au budget 2021, chapitres 13, 16, 21, non compris les crédits afférents au remboursement de la dette.

Autorisation lui est donnée à l'unanimité des membres présents.

3° - Marché de construction de la maison des associations : avenant n° 1 Lot 7 Electricité

Monsieur le Maire rappelle la délibération du 01/09/2021 approuvant un premier avenant au marché du lot 7 : Electricité attribué à l'Entreprise ECBC. Il indique que le montant annoncé est erroné. Des prestations supplémentaires se sont avérées nécessaires : fourniture et pose du câble d'alimentation du bâtiment ainsi que la fourniture et la pose d'applique dans divers lieux de ce bâtiment, modifiant ainsi le montant du marché initial de la construction de la Maison des Associations, Lot 7 : Electricité. La dépense supplémentaire s'élève à la somme de 4 122.29 €. Monsieur le Maire demande à l'assemblée d'annuler la décision du 01/09/2021 et d'accepter l'avenant n° 1 en faveur de l'Entreprise ECBC.

Le Conseil municipal accepte, à l'unanimité des membres présents, la dépense supplémentaire et autorise Monsieur le Maire à signer l'avenant en faveur de l'Entreprise ECBC pour un montant de 4 122.29 € HT.

4° - Convention de prestation de services secrétariat de mairie avec la Communauté de Communes Cagire Garonne Salat

Monsieur le Maire donne lecture du projet de convention voté par le conseil communautaire le 23/09/21 instaurant un service de secrétariat de mairie afin de pourvoir à l'absence temporaire d'un ou une secrétaire de mairie. Monsieur le Maire précise que ce service pourrait être utile pour notre Commune si notre Secrétaire de Mairie venait à s'absenter pour une longue durée. Monsieur le Maire propose d'approuver les termes de cette convention et de l'autoriser à signer ce document.

Proposition adoptée à l'unanimité des membres présents.

5° - SDEHG : Pose de prises électriques pour illuminations de Noël à St-Martin

A ce jour, le SDEHG n'a pas fourni le projet de délibération concernant ces travaux. Cette dernière, portant le montant exact de la dépense restant à la charge de la Commune, sera soumise à notre avis dans le courant du mois de janvier 2022.

6° - Modification des statuts du SICASMIR

Monsieur le Maire donne lecture des nouveaux statuts approuvés par le comité syndical dans sa séance du 30/09/2021 et demande à l'assemblée de valider cette modification.

Projet de statuts adopté à l'unanimité des membres présents.

7° - Création d'un poste de magistrat pour les mineurs

Monsieur le Maire expose le projet présenté par Monsieur Joël AVIRAGNET, Député du Comminges et du Savès, de demander la création d'un poste de magistrat pour les mineurs au Tribunal de Saint-Gaudens afin de permettre de traiter plus rapidement les dossiers pénaux. Monsieur le Député demande aux conseils municipaux de le soutenir dans cette action pour une justice pour toutes et pour tous sur tous les territoires. Projet de délibération adopté à l'unanimité des membres présents.

8° - Entretien des voies durant la période hivernale par la Communauté de Communes

Monsieur le Maire expose à l'assemblée qu'il a été sollicité par la Communauté de Communes afin de visualiser sur un plan les travaux d'entretien de voies communales à prévoir. Une liste de travaux a été établie :

Curage de fossés : Chemin de Paris – Chemin de Ricanéou – Chemin du Sarat de la Lie, du départ de Paillas jusqu'au pont.

Nids de poule : Route de Montgaillard ;
Route des Diligences (sens interdit sauf riverains) ;
Chemin de Mounet.

Nettoyage des banquettes : Chemin de Lebrats (de l'abreuvoir au bas de La Carrère) en priorité, et tous les chemins de St Martin.

Elagage : En bordure de route au Stade ;
Chemin de Lebrats (arbres en bordure sur propriété Sarradet Michèle).

9° - Questions diverses

- Monsieur le Maire donne lecture du courrier de Madame la Sous-Préfète de Saint-Gaudens relatif à la gouvernance du Syndicat des écoles des trois vallées suite à la démission de tous les membres du comité syndical.
- Information est donnée de la vente de sapins par l'association des parents d'élèves : des sapins seront achetés par la Commune pour décorer le village.
- Monsieur le Maire informe l'assemblée qu'il a été sollicité par un professeur de sports pour utiliser la salle communale afin de dispenser des cours de gymnastique sur la Commune et propose d'honorer cette demande. Proposition validée par les membres du conseil municipal présents.

L'ordre du jour étant épuisé et aucune autre question n'étant soulevée, la séance est levée à 20 h 55.

Fait à Montastruc-de-Salies, le 17 novembre 2021

Le Maire,
Bertrand LACARRERE

